



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

MAÏS

Sésamie : Quelques papillons piégés. Présence diffuse de pieds de pontes sur tout le territoire.

Pyrale : Le vol de première génération tarde à se terminer.

Cicadelle bleue : Activité toujours très marquée. Risque fort.

Pucerons : Transfert des *Sitobion avenae* des céréales à paille vers les cultures d'été dont le maïs. Conditions favorables. A surveiller.

Maïs

• Stades phénologiques et état des cultures

L'offre climatique en sommes de températures continue d'être importante, et la culture se développe rapidement. En situation pluviale, les parcelles situées dans des sols moins profonds présentent toujours des symptômes de stress hydrique parfois marqués. Dans les parcelles les plus avancées, la floraison est bientôt terminée. La plupart des parcelles présentent des maïs ayant dépassé les 15 feuilles.

• Sésamie – *Sesamia nonagrioides*

Dans les pièges, les captures sont encore en baisse, avec de faibles effectifs pour l'ensemble du territoire. Le vol de première génération se termine. Même si la présence de pieds de pontes reste diffuse, il n'est pas rare d'en rencontrer lorsque l'on parcourt une parcelle. Leur présence semble plus marquée dans des parcelles bordées par des prairies, des bandes enherbées ou des jachères.

A ce jour, la modélisation « nona » prévoit le pic de vol de deuxième génération dès la mi-juillet pour les secteurs les plus chauds. Cette prévision sera affinée dans le prochain bulletin.

Évaluation du risque : Le risque sésamie s'est renforcé ces deux dernières années sur l'ensemble de la région, avec une pression de même ampleur voire supérieure à celle de la pyrale, là où historiquement celle-ci était dominante. Les larves plus âgées, qui ont pénétré à l'intérieur des plantes, sont moins exposées aux conditions climatiques actuelles.

• Pyrale – *Ostrinia nubilalis*

Depuis le précédent bulletin, les effectifs de papillons piégés continuent de baisser, même si le vol de première génération tarde à se terminer, particulièrement dans l'ouest de la région.

Évaluation du risque : La pyrale représente le risque « ravageur aérien » le plus important pour le maïs de la région, avec la sésamie. Comme pour la sésamie, les larves les plus âgées, qui ont pénétré dans la plante, sont moins exposées aux conditions climatiques actuelles. Par contre les jeunes larves sont plus exposées à ces conditions difficiles. Ce climat est atténué pour les parcelles irriguées.



Sésamie - Pied de ponte
Source ARVALIS



Pyrale – Source ARVALIS



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'agriculture de Hte-Garonne
et du Tarn, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, FREDON,
Qualisol, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

• Cicadelle bleue - *Zyginidia scutellaris*

L'activité de ce bio-agresseur reste très marquée, les conditions étant toujours favorables à sa multiplication. La densité des piqûres est parfois importante, et la totalité des feuilles de la plante peut être concernée, même pour des plantes aux stades les plus avancés. Les parcelles de maïs spéciaux, souvent à des stades moins développés, peuvent être fortement impactées. Les prévisions météorologiques restent favorables à ce bio-agresseur.

Période de risque : de l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

Seuil de nuisibilité : atteint quand la feuille de l'épi porte des traces blanches et que les feuilles immédiatement inférieures sont desséchées.



Évaluation du risque : Risque fort, toujours en progression.

• Pucerons

La présence de pucerons se confirme en culture, et a tendance à se généraliser. La récolte des parcelles de céréales continue de favoriser le transfert du *Sitobion avenae* sur la culture du maïs. Compte tenu du stade avancé de la culture dans la plupart des parcelles, ces effectifs sont dilués dans le couvert. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à la prolifération des pucerons. Ponctuellement, des feuilles « en trident », caractéristiques de la piqûre de *Metopolophium dirhodum*, continuent d'être observées.

Périodes de risque et seuils de nuisibilité :

***Sitobion avenae* :** 500 pucerons par plante (avec de nombreux ailés) sur des maïs à moins de 8-10 feuilles.

• ***Metopolophium dirhodum* :** le seuil est différent selon le stade du maïs :

- 5 pucerons / plante avant trois à quatre feuilles
- 10 pucerons / plante entre quatre et six feuilles
- 20-50 pucerons / plante entre six et huit feuilles

***Rhopalosiphum padi* :** une panicule sur deux colonisée (période floraison + 3 semaines après fécondation)



Évaluation du risque : A surveiller, surtout à l'approche de la floraison, en particulier en ce qui concerne *Rhopalosiphum padi*. Conditions favorables.

Auxiliaires de culture : Des coccinelles adultes, ainsi que leurs larves, sont visibles dans la culture, à proximité des colonies de pucerons.



• Chrysomèle du maïs - *Diabrotica virgifera*

Les pièges sont en cours de mise en place.



**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ
(REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière maïs d'Arvalis-Institut du végétal et élaboré sur la base des observations réalisées par Arterris, Arterris Semences, Caussade semences, Chambres d'agriculture de la Haute Garonne, des Hautes Pyrénées, du Tarn et Garonne, Agrod'oc, Euralis Semences, Fredon, Pioneer Semences, Qualisol, Ragt, Ragt Semences, Val de Gascogne, Vivadour, les agriculteurs piégeurs, ARVALIS-Institut du végétal.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.